



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière-adjointe de la Ville de Rosemère, qu'une séance ordinaire du Conseil municipal aura lieu le lundi, 13 avril 2026 à 19h, en la salle du Conseil sise au 100, rue Charbonneau, à Rosemère, pour statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

1) Dérogation mineure (Distance entre le garage détaché et la ligne de lot arrière)

Adresse : 262, rue Westward (lot 2 776 844)

Nature : Distance entre le garage détaché et la ligne de lot arrière

Effet : De **permettre**, pour la propriété située au 262, rue Westward l'octroi d'une dérogation mineure afin :

- D'autoriser **une marge de recul arrière** de 0,56 mètre pour le garage détaché actuellement présent alors que le règlement de zonage prévoit un minimum de 7,00 mètres.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Fait à Rosemère, ce 26 mars 2026.

La greffière-adjointe,

Me Chanèle Lecompte